

ÉCHOS DU VAL-DES-BOIS

:: Publication mensuelle ::

Abonnement 10 fr. par an

S'adresser au Rédacteur des Échos

Au Val-des-Bois, par Warmeréville (Marne)

LES « ÉCHOS DU VAL-DES-BOIS »

Depuis un certain temps, beaucoup d'anciens du Val demandent : quand donc verra-t-on renaître la petite revue d'avant-guerre : *Les Échos du Val-des-Bois* ?

C'est pour répondre à ce désir, que nous nous sommes décidés à reprendre cette publication mensuelle qui était si chère au Bon Père.

Elle se composera comme avant la guerre de deux parties distinctes :

La première présentera des articles empruntés à des spécialistes sur les questions actuelles.

Le but poursuivi sera d'instruire, de faire réfléchir, de donner des arguments pour la défense de la vérité et de faire comprendre à chacun ses responsabilités. Nous envisagerons dans les différentes questions à l'ordre du jour, le point de vue professionnel, économique, social et religieux.

Une deuxième partie sera consacrée au compte-rendu de la vie du *Val-des-Bois*, qui fera passer devant les yeux des lecteurs, les faits saillants du mois écoulé et indiquera la date prévue pour les réunions du mois suivant : Conseils des institutions syndicales ou des Assemblées générales, avec leur programme.

Nous accueillerons avec plaisir les communications des différents conseils. Les suggestions de nos lecteurs, visant le bien commun et la prospérité générale, seront reçues avec reconnaissance.

Nous espérons que cette petite revue, par la chaîne ininterrompue de ses éditions mensuelles, contribuera à renouer les anneaux de la tradition et à maintenir la vie religieuse, familiale et sociale de la corporation du Val-des-Bois. *La Rédaction.*

LA FÊTE CORPORATIVE DU VAL-DES-BOIS

LE 15 JUIN 1928

Comme les années précédentes, c'est le jour de la fête du Sacré-Cœur, que le Val-des-Bois a célébré sa fête corporative, qui unit d'une façon si touchante patrons et ouvriers dans le même idéal, ou plutôt dans la même réalisation de fraternité sociale et chrétienne.

La messe

A 10 heures du matin, les différents corps constitués, se rassemblent dans la salle du Syndicat et se rendent musique en tête à la chapelle. Au cours de la messe solennelle, nous entendons la parole éloquente de M. l'abbé Troyon, curé de Bétheniville, qui expose les belles leçons sociales qu'on peut tirer de la fête du Sacré-

Cœur. Puis on bénit les nouveaux drapeaux de trois sociétés. Enfin, M. Léon Harmel entouré des chefs de l'usine et des membres du Conseil Syndical Ouvrier renouvellent la consécration du Val-des-Bois au Sacré-Cœur. A la sortie, après la remise des drapeaux à chaque société, le cortège s'organise et l'on se rend à la grande salle des fêtes pour l'assemblée plénière annuelle du Syndicat.

L'Assemblée

La réunion est présidée par le Conseil Syndical. Le président, M. Victor Baudry, ouvre la séance par un rapport détaillé sur les bienfaits de la nouvelle loi des assurances sociales et sur la meilleure façon d'y correspondre.

Il se fait l'interprète des ouvriers pour remercier le législateur de ce nouveau progrès social. La parole est successivement donnée aux différents rapporteurs ouvriers qui viennent rendre compte de la marche de l'institution syndicale dont ils s'occupent : M. Quantinet, secrétaire de la Société des Secours Mutuels, M. Alfred Hoeltgen, du Conseil d'Usine, M. Marcel Héraux, secrétaire de la Coopérative pour les achats en communs, M. Henri Lacour du Groupe Artistique et Mlle Marie Aufrant des Institutions Féminines. Nous reproduisons ci-dessous le rapport sur la Société de Secours mutuels et le compte rendu de la Société des Achats en commun.

On procède ensuite à l'approbation des comptes de la Société de Secours Mutuels, qui sont adoptés, puis au renouvellement d'un tiers des Membres du Conseil Syndical. L'élection se fait au bulletin secret : MM. Victor Baudry et Léon Champion, membres sortants, sont réélus à une forte majorité.

Le banquet

A midi et demi un banquet de 120 couverts réunit la Compagnie des Vétérans, c'est-à-dire les ouvriers et ouvrières ayant dépassé 25 ans de présence à l'usine, les membres de la Fanfare et les délégués des différents Conseils. Les membres de la famille patronale sont mêlés aux ouvriers.

Quelques invités du dehors assistent à la fête.

Nous remarquons : M. Charlier, maire de la commune et Mme Charlier, M. l'abbé Bihéry le promoteur de l'Action Sociale Catholique dans les Ardennes avec deux de ses collaborateurs, M. Fisson, industriel à Nancy, M. Pigeon, administrateur des Docks Rémois, M. Bonvoisin, secrétaire général du Comité des Allocations Familiales.

Le banquet se déroule dans une grande cordialité. Au champagne, M. Aubry, président de la Compagnie des Vétérans, s'exprime en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,
MES CHERS CAMARADES,

Je ne voudrais pas troubler la gaieté qui règne parmi nous, et pourtant c'est un devoir pour moi de saluer tout d'abord la mémoire de trois de nos bons camarades : Augustin Guardel, Ernest Raux, Ernest Glatigny, qui faisaient partie de notre Société de Vétérans depuis de longues années et que Dieu a rappelés à Lui depuis notre dernière Assemblée. Tous trois avaient su conquérir l'estime générale par une vie d'activité, de dévouement, de droiture et de bonté. Ils laissent parmi nous des regrets bien sincères. Au nom de tous

j'adresse à leurs familles nos condoléances émues et l'expression de notre sympathie.

Un autre devoir encore, mais celui-là, plus agréable, et auquel je suis certain que vous vous associerez volontiers, c'est celui de remercier du plus profond de notre cœur ceux auxquels nous devons la joie de nous trouver réunis aujourd'hui en ce banquet fraternel. Merci à toute la famille Harmel, qui, par l'organisation du banquet, par sa présence au milieu de nous, nous prouve en quelle estime elle tient ses vieux serviteurs ; mais merci tout particulièrement à M. Léon Harmel qui chaque année s'occupe tout spécialement de cette fête, qui y met toute son âme et tout son cœur.

Cette année, nous avons un motif particulier de gratitude : c'est le don du superbe drapeau qui a été béni ce matin et qui vient de nous être offert. Il remplace celui quic notre cher Bon Père, avait jadis confié aux mains de nos devanciers. Combien de vieux ouvriers sont venus au cours des années s'abriter sous ses plis ? Combien se sont groupés autour de sa lampe en des fêtes comme celle-ci pour oublier un instant les fatigues du labeur quotidien et retremper leur énergie dans une joie bienfaisante ?

Sur combien de tombes, hélas ! n'est-il pas venu s'incliner pour glorifier le travail, le dévouement, la persévérance, l'abnégation ? Il était pour nous une relique à cause des souvenirs si nombreux qu'il évoquait. Au cours de la grande tourmente, avec tant de nos enfants, il a disparu, lui aussi. Le drapeau du Syndicat a été emporté jusqu'en Norvège ; où a été le nôtre ? nul ne le sait. Mais, comme le père disparu revit en ses enfants, le voilà, notre vieux drapeau, qui revit aujourd'hui en cet étendard neuf. De nouveau, il flotte au-dessus de nos têtes ; de nouveau ses plis soyeux ne demandent qu'à nous abriter ; de nouveau, ses couleurs flamboyantes nous appellent, nous convient à l'union : groupons-nous autour de lui.

Si le drapeau du régiment entraîne les soldats à la bataille, celui-ci nous entraîne à une lutte moins pénible peut-être, mais autrement longue et aussi autrement féconde : à la lutte ardente du travail.

Répétons avec lui la belle devise qu'il nous présente en lettres d'or : **Honneur au Travail.**

M. Baudry, président du Syndicat Ouvrier prend ensuite la parole

MESDAMES, MESSIEURS,
MES CHERS AMIS,

A la suite de ce banquet fraternel qui groupe autour des Vétérans les Conseils des différentes institutions sociales du Val-des-Bois, notre pensée se reporte tout naturellement vers celui qui fut le fondateur et l'animateur de ces différentes œuvres, vers celui que nous appelions si affectueusement et à si juste titre « Bon Père ».

Lorsque ce matin je vous entretenais des assurances sociales, je ne pouvais me défendre d'une certaine émotion en constatant que la nouvelle loi n'est qu'une réalisation après tant d'autres, des idées généreuses et bienfaisantes lancées 40 et 50 ans auparavant par notre regretté Bon Père. L'Assurance-Maladie, l'Assurance-Invalidité, l'Assurance-Vieillesse ne sont-elles pas l'extension légale et devenue obligatoire de notre Société de Secours Mutuels ? Et la participation aux charges de famille et de maternité n'était-elle pas ici assurée depuis longtemps par la Caisse de Famille ?

Nous devons être heureux et fiers de constater une fois de plus

que le Val-des-Bois reste le champ d'expériences où le législateur peut venir constater la possibilité de telle ou telle réforme, le rendement humanitaire et social de telle ou telle institution ouvrière.

Aussi, en cette journée de fête patronale, est-il de mon devoir, comme Président de votre Syndicat, de faire encore une fois appel aux jeunes générations, aux générations d'avenir.

Qu'elles aussi, au moment où elles affrontent avec courage et avec confiance la lutte pacifique du travail, soient fières et heureuses de se trouver dans un milieu si laborieusement et si soigneusement préparé. Que nos jeunes gens adhèrent de grand cœur à notre organisation sociale, qu'ils entrent dans nos différentes sociétés, non seulement comme membres participants, mais avec la volonté ferme d'y jouer bientôt un rôle actif, d'y faire preuve de personnalité d'apporter leur pierre à l'édifice, de perfectionner la machine pour le plus grand bien de leurs familles et le bonheur de leurs camarades d'atelier.

Une autre leçon me paraît aussi devoir se dégager de cette réunion si cordiale, si pleine d'entrain et de bonne humeur. Si nous sommes heureux en cette journée de fête, si, demain, malgré les difficultés de la tâche, nous reprendrons, sans appréhension, mais au contraire avec ardeur et satisfaction, le labeur quotidien un instant interrompu, ne le devons-nous pas à la bonne entente, à la franche camaraderie qui règne entre nous, à la confiance réciproque et à l'amitié cordiale qui unissent ici patrons et ouvriers ?

Loin donc de nous les causes de division qui n'engendrent que mécontentement et misère ! Aimons-nous, soutenons-nous, ayons confiance les uns en les autres : Avec nos bons amis les Belges qui se sont montrés pour nous des frères vaillants et généreux jusqu'au sacrifice, adoptons la belle devise « L'union fait la force » !

M. Jean Harmel salue les invités et dans une péroraison ardente exalte l'idéal qui rapproche tous les cœurs au service de Dieu, de la Patrie et de l'ouvrier.

Il met en relief l'étroite union de ces trois belles idées et en admire les symboles : le grand drapeau tricolore du Sacré-Cœur qui flotte sur le Val-des-Bois, le buste de la République qui occupe la place d'honneur en-dessous du Crucifix, dans la grande salle du Syndicat et cette magnifique assemblée plénière qui a déroulé sous nos yeux tout à l'heure les nombreuses institutions ouvrières, professionnelles, économiques et sociales.

M. Jacques Harmel adresse ses félicitations et ses encouragements aux vétérans et aux délégués des différents Conseils, « Gardiens fidèles des grandes traditions du Bon Père et réalisateurs de ses belles maximes : l'action du semblable sur le semblable ; le bien de l'ouvrier par l'ouvrier ; le développement de l'initiative et des responsabilités ; le règne de l'amour, de la justice et de la vérité ».

M. l'abbé Bihéry, M. Bonvoisin et M. Pigeon prennent successivement la parole pour exprimer la grande satisfaction qu'ils éprouvent à se trouver dans cette atmosphère de confiance mutuelle et de collaboration féconde entre patrons et ouvriers.

Chansons et monologues se succèdent alors et le banquet s'achève dans la plus franche gaieté, montrant une fois de plus que l'esprit chrétien, loin d'amoinrir ou d'assombrir la vie, lui apporte au contraire la lumière, la force et la joie.



Pour un ordre social meilleur.

Aimons l'Alsace !

Le monde entier a les regards tournés vers l'Alsace. La presse suisse, la presse allemande ont consacré aux débats du procès de Colmar et ceux plus récents de la Chambre, des comptes rendus aussi copieux que ceux des quotidiens de Paris : « Eh ! quoi, a pu se dire l'Allemagne pangermaniste, l'Alsace tournerait-elle les yeux vers Berlin ? » Non pas. **L'Alsace est française de par les fibres de son cœur.** Elle l'est aussi de par les traités qui ont déchiré celui de Francfort. Elle l'est et le restera. Sans doute, bien des Allemands furent naturalisés au lendemain de la guerre. Mais la presque unanimité du peuple d'Alsace se fait gloire d'un absolu loyalisme envers la France. Que la France, a répété M. Poincaré, fasse confiance à ses « deux filles retrouvées », à « leur patriotisme et à leur traditionnelle loyauté, elle peut être sûre de n'avoir jamais à s'en repentir ».

Trop de Français ont douté de l'Alsace. Et ceux-là sont des **criminels** qui, pour servir de mesquins *intérêts de parti*, ont osé suspecter le « loyalisme » d'excellents Alsaciens. Quelle que soit la vigueur des luttes politiques, ne pourrait-on, du moins, entre Français, ne jamais jeter la moindre suspicion sur notre amour de la patrie ?

* *

Qui dira les fautes commises par la « grande presse » ? Par ses jugements **hâtifs, superficiels**, elle a parfois meurtri le cœur de l'Alsace. Trop nombreux sont les Français qui, par elle, ne connaissent point sous son vrai jour ce peuple que l'on devrait chérir, qui devrait être « l'enfant gâté » de la patrie, dont on ne devrait parler qu'avec respect, avec amour ; peuple intelligent, peuple laborieux, discipliné, solidement attaché aux traditions de la race, traditions familiales, traditions religieuses.

* *

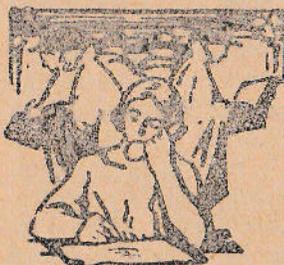
Et l'Alsace qu'il faut aimer, qu'il faut comprendre, c'est l'Alsace telle qu'elle est ; non seulement avec son industrie, ses plaines fer-

tiles, ses vignes fécondes, son port de Strasbourg, ses châteaux légendaires, ses cigognes gracieuses, ses maisons coquettes, son Musée de Colmar, ses chants, ses coutumes et sa joie ; mais surtout avec son âme, façonnée au confluent de deux cultures, âme **personnelle** et particulariste que les épreuves et les guerres ont trop souvent contrainte à se replier sur elle-même. L'Alsace, c'est la langue, le caractère, les mœurs, les habitudes qui ne sont point ceux de Paris. C'est cette « Alsace » qui, en un geste enthousiaste et spontané de très filiale affection, s'est, au lendemain de l'armistice, jetée au cou de la France, sa « mère ».

L'Alsace, quoi qu'on dise, en ces dix ans, n'a pas changé. Son cœur est resté le même. Mais elle souffre de se voir trop souvent « incomprise ». A nous de la « comprendre » et de l'aimer.

Vive la loyale Alsace !

A. L.



Quelques bonnes nouvelles

L'on sait que les départements, communes, etc... sont autorisés à restituer aux Associations Diocésaines les fondations de messes supprimées par la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Nous savons qu'un préfet vient de décider cette restitution pour tout son département, et d'autres préfets y ont invité les communes de leur ressort. Ce sont là des gestes

de justice et d'apaisement dont on ne peut que se réjouir.

* *

Après avoir groupé la jeunesse ouvrière dans la J. O. C. et les agriculteurs dans une organisation spéciale, l'A. J. C. F. fonde un Bulletin: *Après le Bachot*, destiné aux élèves des petits séminaires, aux lycéens et aux étudiants.

Puisse bientôt se lever le jour où intellectuels, employés, travailleurs de l'usine et des champs enrôlés sous le signe de la Croix de Malte, unis dans la piété, l'étude et l'action, se donneront fraternellement la main pour restaurer en France un ordre social chrétien !

* *

50.000 fidèles ont pris part au Pèlerinage National de Lourdes. Signalons parmi les nombreuses guérisons celle de Mme Dupont atteinte d'un cancer inopérable.

* *

500 instituteurs officiels et libres ont pris part au Pèlerinage National Belge à Lourdes. Il nous a paru intéressant de signaler ce fait, non relaté dans la presse, car il donne une idée exacte de l'entente qui existe, en Belgique, entre les maîtres rétribués par l'Etat et les instituteurs des écoles libres.

* *

Les *Moissonneurs*, société de chansonniers catholiques, fondée par Henri Colas, vient d'être reconnue par M. F. de Menthon, comme le Groupe Artistique de l'A. C. J. E. De son côté la *Vie au Patronage* adopte la devise : Piété, Etude, Action pour son programme de formation religieuse, intellectuelle et sociale.

Ce sont là deux exemples de « liaison » qui nous donnent de belles espérances pour l'avenir de nos œuvres.



V'LA LE CATÉ !...

C'est l'année scolaire qui recommence avec le retour d'octobre.

Rentrée des classes !... J'ai vu, en effet, les mamans du quartier, l'autre jour, qui achetaient au bazar des gibecières toutes neuves, des plumiers reluisants... et aussi des tabliers en lustrine étincelante.

C'est la rentrée partout.

Chez nous, aussi... dans notre chère église.

...Les gosses du Bon Dieu sont là... tous revenus de vacances, avec les « nouveaux ».

Bravo les papas !... Bravo les mamans !... Vous

meu avez envoyé vos petits gars. Merci de tout cœur.

Bravo !...

V'la le Caté !... Vive le Caté !!

* *

Tout le monde est casé...

Les noms, les adresses, les écoles et les dates de baptêmes... tout est inscrit.

— « Voilà vos feuilles et vos carnets, mes enfants, dit M. l'Abbé, « en agitant solennellement son claquoir... et faites bien attention « aux indications qui sont notées ! »

— « Oui, m'sieu ! »

— « Encore une recommandation. Vous direz à vos parents « de continuer à bien vous apprendre vos prières ; c'est important. »

— « Oui, m'sieu. Oui m'sieu !... »

— « Suffit !... Maintenant, croisez les bras et écoutez... »

...Alors, le prêtre, avec son âme d'apôtre, parle aux cœurs des petits gars qui ne connaissent pas encore le Bon Dieu.

...Croisez les bras et écoutez !...

Ecoutez, vous aussi, chers lecteurs !

Ecoutez !... vous, les hommes ; vous les pères de famille, qui tous les jours, au travail du bureau ou de l'atelier, vous usez pour gagner le pain de vos petits.

Ecoutez !... vous, les blasés, les indifférents, et vous... les révoltés !

C'est pour vos enfants que le prêtre, au *Catéchisme*, sort de son cœur ce qu'il a de plus grand et de plus beau. C'est pour les élever à l'Idéal de la Justice et de la Charité. C'est pour en faire des *Hommes* forts dans la vie et des *Chrétiens* sans reproche.

Si le prêtre, chaque jour, s'use ainsi, à « dresser » moralement vos enfants, c'est pour que les gosses de la France soient bons et soient meilleurs que les autres, si possible.

C'est pour que, *demain*, ils défendent la cause du *Bien* contre

celle du *Mal* dans le monde vermoulu, malgré sa civilisation.
 — « Oui, mes enfants, vous croirez en Dieu toujours, car Il
 « est partout, comme Il est ici. Il voit tout et entend tout. Il
 « parle à votre conscience à tout instant, car c'est Lui qui la sur-
 « veille. Il gouverne tout l'Univers, car c'est Lui qui a fait de rien
 « le Ciel et la Terre.

« Il est grand,
 « fait. Mais, par-
 « gré tout, Il est bon,
 « car c'est le Bon
 « toujours.

« Si vous saviez
 « aime et comme Il
 « Regardez-Le...
 « l'autel. Sur cette
 « étendu, souffrant
 « pour le rachat du
 « crucifié misérable
 « ment, à cause de
 « à cause de nous

« Mort... Lui,
 « pour vous faire
 « même après cette
 « tombe, là-haut... au Ciel où Il vous attend !... »

La parole du prêtre, plus prenante maintenant, a touché profondément le cœur des gosses de la rue.

Attentifs... avides de *Vérité* et d'*Amour*, ils sont figés sur leurs bancs... secoués déjà par la grâce de Dieu qui va les transformer au cours de cette année.

Braves petits gars... Va !

— « Vous serez sages, n'est-ce pas, et vous travaillerez bien ?... »

— « O^h, oui m'sieu !... »

Chez eux, tous sont rentrés, en hâte, pressés de raconter à leurs parents leurs premières impressions. Plus que les autres... un petit a été touché et ému.

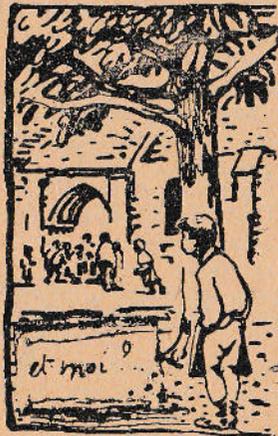
A sa mère déjà, il a tout raconté, en arrivant à midi.

— « Le prêtre... les dames catéchistes... la chapelle... le Ciel...
 « le Bon Dieu... la Croix !... Comme je suis content, ma petite
 « maman !... »

...Et ce soir, vers son père qui rentre du travail, il se précipite tout fier !

— « Papa, j'ai été au *Catéchisme*, ce matin. C'était beau, tu
 « sais !... On nous a prêché... et pis j'ai vu l'autel avec ses statues...
 « et pis encore, j'ai vu le *Bon Dieu* sur sa *Croix* !... alors, je vou-
 « drais que tu m'apprennes bien mes prières.

« Pas qu' tu veux bien ?... »



tout-puissant et par
 dessus tout et mal-
 mes chers enfants,
 Dieu et Il pardonne

combien Il vous
 vous désire à Lui !
 là... au-dessus de
 pauvre *Croix*, il est
 les pires supplices
 monde. Oui !... Lui,
 ment et volontaire-
 vous, mes petits...
 tous !...

voire bon *Jésus*,
 vivre, toujours,
 vie, même après la

A. P.



L'œuvre urgente.

Combattre l'erreur Semer la vérité

Qui n'a pas son fétiche ?

— Qui n'a pas son pingouin, son petit pingouin porte-bonheur ?...
 Allons, messieurs, allons, mesdemoiselles, vingt sous le pingouin
 porte-bonheur !...

Est-ce au centre de l'Afrique, est-ce à des peuplades arriérées,
 barbares, incultes que des camelots essayent de vendre — en 1928
 — des fétiches, des gris-gris, des talismans, des petites idoles
 contre le mauvais sort ?...

Non. C'est en plein cœur de Paris, c'est sur les grands boulevards.
 Et la foule, qui pendit jadis à son cou la chère Nénette et le brave
 Rintintin, la foule s'empresse aujourd'hui pour voir ces singuliers
 petits animaux blancs et noirs au bec rouge et pour entendre
 ces nouveaux marchands qui offrent le bonheur « à partir de
 vingt sous » — car il y a des modèles plus chers : le bonheur est
 à tous les prix.

— Allons !... Qui n'a pas son pingouin ?... Qui n'a pas son
 petit pingouin ?...

Restez un instant près du camelot et regardez les clients qui
 s'arrêtent : le brave gros monsieur un peu confus et qui tourne
 la tête à droite et à gauche, comme pour s'assurer qu'on ne le
 voit pas... les deux petites ouvrières qui discutent longuement
 pour savoir si elles prendront le bonheur à trois francs ou le
 bonheur à vingt sous... et jusqu'à la vieille dame très soignée
 et très timide qui tend sa pièce en s'excusant : oh ! ce n'est pas
 pour elle, bien sûr elle est trop vieille... c'est pour offrir à sa
 petite-fille...

Eternelle bêtise humaine ! Quand l'idée du vrai Dieu, créateur
 du ciel et de la terre, s'obscurcit, les hommes se laissent aller
 à la superstition. On en vient à se fier à des pratiques ridicules.
 Et cela prend avec une rapidité déconcertante.

Au pays de la liberté.

Notre confrère *Pax* félicite le congrès d'Houston d'avoir choisi
 M. Al. Smith, gouverneur de New-York, pour courir sa chance
 aux fonctions de Président des Etats-Unis.

Si M. Al. Smith est réputé pour sa bonne humeur et pour son sourire perpétuels, il a aussi le grand mérite d'être un défenseur ardent de la liberté morale et politique.

Qu'on en juge par cette entrée en matière et cette conclusion de la profession de foi de M. Smith :

Je crois en Dieu selon la foi et le culte de l'Église catholique romaine.

Et je crois à la fraternité commune des hommes sous la paternité commune de Dieu.

Et, entre deux, nous lisons également des déclarations très affirmatives concernant

la liberté de conscience absolue pour tous les hommes...

la stricte application des préceptes de la Constitution qui interdit au Congrès de faire une loi pour imposer une religion ou pour en empêcher le libre exercice...

le droit de chaque parent de choisir si son enfant sera envoyé à l'école publique ou s'il fréquentera une école religieuse patronnée par ceux de sa croyance.

Voilà une profession de foi à laquelle on est peu habitué, en Europe, et qui fait l'honneur de l'Amérique.

En fumée.

Nous sommes bien loin des 7 millions de cigarettes que l'on achetait en 1861.

En 1872, il a été consommé 40 millions de cigarettes.

En 1880, 800 millions.

En 1900, 1.800 millions.

En 1910, 3.250 millions.

En 1913, le chiffre n'avait pas beaucoup varié, et la consommation représentait 3.800 millions.

Mais, dès 1923, la vente s'élève à 8.300 millions de cigarettes.

En 1924, à 10 milliards, et, malgré la lourde augmentation de tarifs de 1926, la consommation de cigarettes dépasse, en 1927, le dixième milliard, pour côtoyer le onzième milliard, qui sera certainement franchi en 1928.

La consommation moyenne de chaque Français ou Française atteint ainsi 270 cigarettes par an, au lieu de 100 avant la guerre. Et l'on est encore bien loin de ce qui existe dans les autres pays, et, pour ne parler que de ceux où les cigarettes sont plus chères qu'en France, la moyenne est de 600 en Allemagne et de plus de 800 chez les Américains.

Que d'œuvres charitables et sociales, une humanité plus sage aurait pu créer avec l'argent ainsi gaspillé.

Une vie pour être bien remplie n'a pas besoin de beaucoup d'événements. Le devoir quotidien, si simple qu'il soit, suffit à l'occuper et à l'embellir.

H. BORDEAUX.



Du tac au tac.

“ Moi, je suis libre-penseur ”

L'homme n'est pas libre de penser ce qu'il veut. Prenons comme exemple L'EXISTENCE DE DIEU. Trois hypothèses :

1^o DIEU EXISTE :

Oh ! alors, c'est très simple. Vous n'êtes pas libre de penser qu'il n'existe pas. Il faut croire en lui et lui obéir. Et le reste suit : la religion, les commandements, la morale..., car, il n'y a pas de bon sens à croire que Dieu nous ait jetés en ce monde en nous disant : « Allez ! débrouillez-vous. Servez-moi à votre gré, au petit bonheur !... » Non, dès lors qu'il est Dieu, il est sage, et étant sage il a établi des règles de conduite. Cela se tient ?

— Tout à fait. Vous avez raison. On fait les choses ou on ne les fait pas ! Je vous assure que si j'avais la foi...

— Vous seriez un solide chrétien...

— Oui ! les demi-mesures, ce n'est pas mon fait ! Il faut être logique. Dès lors qu'on a des principes...

— Très bien, très bien ! Vous êtes un homme droit. A la bonne heure ! Je continue.

2^o DIEU N'EXISTE PAS :

C'est encore très simple. Vous n'êtes pas davantage libre de penser ce que vous voulez..., pas même qu'il existe, puisqu'il n'existe pas !... Et alors, vive la joie ! et en avant la musique ! Ne vous gênez pas. Envoyez tout par-dessus les moulins : commandements, *Credo*, morale et le reste..., menez une vie de polichinelle ou de polisson..., ou de bâtons de chaises, à votre choix ! La vie est courte, profitez-en vite ! Vous êtes assez malin pour dépister les gendarmes, et puisqu'il n'y a pas de Dieu, il ne vous rattrapera pas !

— Comme vous y allez !

— Dame ! je suis logique ! implacablement logique !... comme vous, pas de demi-mesures ! S'il n'y a pas de Dieu, voyez-vous, le grand homme, l'homme type, c'est Bonnot ! vous vous rappelez ? le bandit de 1913 ? Il avait trouvé la formule lui : « vivre sa vie », et il l'a pratiquée !... un peu sauvage, c'est vrai, mais si logique !

— Mais vous êtes effrayant !

— Pas moi, *la doctrine* ! Dieu jeté par-dessus bord, le bâtiment ne peut que sombrer : plus de pilote, plus de boussole, plus d'autorité. Rien de ce qui est **nécessaire** pour maintenir une société. **Logiquement elle doit s'effondrer.**

D'ailleurs, regardez : c'est la *logique des faits*... Bonnot n'est pas une exception : ce n'est qu'un *représentant* plus en relief de ces théoriciens. Le principe posé, les conséquences *suivent* nécessairement... et Bonnot a fait école ! Vous le savez bien, hélas ! Lisez les journaux à l'article *Crimes*, et pensez aussi à tant de canailles qui ne sont pas en prison.

3° ON NE SAIT PAS SI DIEU EXISTE...

— Ah ! cette fois, je vous tiens ! Je vous ai laissé aller, mais j'attendais mon tour. J'y suis. On ne sait pas, donc on est libre !... on peut penser *ce qu'on veut*, on peut être *libre penseur*... Et c'est précisément mon cas ! Nous y sommes !

— Mais non ! mais non ! pauvre ami. Vous n'y êtes pas ! oh ! mais pas du tout !

Rappelez-vous le miroir. Dans le cas présent, *il ne voit rien*. Peut-il, sous prétexte qu'il ne voit rien, se... payer votre tête en vous offrant celle du Grand Turc ? Mais non ! *Il ne voit rien*, donc il ne *reflète rien* : c'est son simple devoir de brave... de « fidèle miroir »... **De même votre esprit...**

Vous me demandez quelle est la distance du soleil à la lune. Moi, *je n'en sais rien*. Est-ce que j'ai la *liberté*, sous prétexte que *je n'en sais rien*, de vous répondre à *ma fantaisie* : 150 lieues ou 200 milliards de lieues ? Mais non, je n'ai qu'un droit, qu'une liberté, celle de vous dire : « *Je n'en sais rien* », — et voilà tout !... pas à chicaner !

Et vous ? *Vous ne savez pas* s'il y a un Dieu ? Qu'avez-vous le droit de penser ?... **que vous ne savez pas**, et voilà tout... Et vous n'êtes pas *libre penseur* !... Vous êtes tout simplement **UN IGNORANT**. — Est-ce logique ?

L'OFFENSIVE :

Mais ce n'est pas tout. Maintenant, je fonce, moi ! Je vous prends à la gorge — moralement bien entendu !... — et je vous dis : « *Vous ne savez pas et vous en restez là !...* »

Supposez un homme qui monte en *chemin de fer* et s'installe : « Là, me voilà bien ! une bonne couverture, des journaux, pas de courants d'air... Allons en route !... — Et où *voulez-vous aller*, Monsieur ? — Mais je n'en sais rien ! Ça m'est égal, pourvu que je sois bien ! — Aboutirez-vous ? — Je n'en sais rien ! — La voie est-elle libre ? Ne *risquez-vous pas une catastrophe* ? — Je ne m'inquiète pas de cela, Je suis bien. En route ! A toute vitesse !... » N'est-ce pas... **qu'il est fou** ?

Eh bien ? et vous ? Vous êtes emporté dans le grand voyage de la vie et vous ne savez pas où vous aboutirez : à Dieu ou au

néant ? à l'éternité ou au trou noir ? au ciel ou à l'enfer ?... Et vous n'en avez pas souci ?

Ecoutez Pascal :

« Notre premier devoir, *notre premier intérêt* est de nous éclairer sur ce sujet... Pour ceux qui passent leur vie sans penser à cette dernière fin de vie, qui négligent de chercher des lumières... *cette négligence* en une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur éternité, de leur tout, m'étonne et m'épouvante ; c'est un monstre pour moi... » (*Pensées*, ch. ix.)

— Qu'est-ce que vous en dites ? Avais-je raison oui ou non ?

— Sans doute... et ce Pascal est... fort, mais quand on ne sait pas ? comme moi... *quel moyen de savoir* ?

— Cher ami, il y en a un, **INFAILLIBLE** :

INSTRUISEZ-VOUS,

Ne soyez pas un **IGNORANT**

Il y a des preuves, très satisfaisantes, puisque les *plus grands génies* les ont trouvées *décisives*.

PRIEZ,

Ne soyez pas, devant Dieu, un **ORGUEILLEUX**.

Demandez-lui humblement *sa lumière*. Il ne l'a jamais refusée aux *hommes de bonne volonté*.

P. CROIZIER.

EN ÊTES-VOUS ?

Un toutou ! un piano ! un enfant !

C'est toujours la France de demain et la question de la natalité qui préoccupe les esprits clairvoyants. A ce propos, un publiciste, aux idées avancées, mais qui, ce jour-là, a été bien inspiré, M. Clément Vautel, écrit :

« La famille, chez nous, de plus en plus, se compose, outre Monsieur et Madame, de : 1° Un toutou ; 2° un piano ; 3° un enfant.

Monsieur s'occupe du toutou ; Madame s'occupe du piano ; la tante ou la bonne, du bébé.

Bébé, c'est la France de demain. La France de demain agace, horripile la France d'aujourd'hui. La France de demain empêche trop souvent la France d'aujourd'hui d'aller au théâtre, de fréquenter les magasins, de danser ».

C'est ridicule. C'est coupable. Cela faillit être désastreux en 1914 ; cela risque de le devenir demain pour la France incapable d'utiliser sa victoire, si elle ne reconstitue sa population !

Ce que nous apprend le calendrier

Le saint Rosaire (dévotion du mois)

Reine des Anges, notre Dame,
Joie et secours de l'Affligé,
Vierge très puissante, humble femme
Par qui le monde est protégé ;

Brillante étoile des nuits sombres,
Clarté si douce aux cœurs perdus,
Phare éternel au sein des ombres,
Aurore des jours attendus,

Amour de l'âme solitaire,
Vase de parfums précieux,
Reine de vertu sur la terre,
Reine de gloire dans les cieux ;

Modèle d'humble obéissance,
Nous voulons marcher sur vos pas ;
Affermissez notre constance,
Soutenez-nous dans nos combats.

LOUIS VEUILLOT.

4, Jeudi : Saint François, né à Assise (Italie) en 1181, mort en 1226.

François, reviens chez nous prêcher la pauvreté !
Au milieu de la Bourse il faut placer la chaire,
Aux servants du veau d'or, là, tu crieras : « Misère ! »
Viens, de tes mendiants noblement escorté,

Et pieds nus, le capuce en arrière jeté,
Dis la richesse virile et la pauvreté chère,
Poursuivant ces démons, primes, reports, enclère,
Des flagellations de ton verbe irrité.

Frères, ne laissez point trace du temple immonde ;
Puis venez de maison en maison par le monde
Ramenant la prière à nos foyers anciens ;

De vos humbles vertus purifiez les âmes,
Opposez votre bure au luxe fou des femmes,
Et rapprenez le Christ aux modernes patens.

BRIZEUX.

6, Samedi : Saint Bruno, né à Cologne en 1035, mort en 1101.

Elève à l'École de Reims de 15 à 18 ans et devenu Français à partir de ce moment. L'archevêque de Reims, Servais, l'agrège à son chapitre ; il dirige à son tour l'École de Reims où il enseigne le futur pape Urbain II



et le futur saint Hugues, évêque de Grenoble ; il est nommé chancelier de l'évêque et donne des leçons de théologie au clergé de Paris. Vers 1082, il rentre à Reims, se démet de ses charges, donne ses biens aux pauvres et se retire à Molesme, où il se met sous la direction de Robert, le futur fondateur de l'ordre de Cîteaux. Il part ensuite pour Grenoble avec six compagnons, demander asile à son ancien élève, Hugues qui les conduit et les installe au désert de la Chartreuse.

La vie des Chartreux est une des plus dures qui soient au monde : leur régime alimentaire comporte l'abstention complète d'aliments gras ; la règle leur prescrit de se lever à 11 heures du soir et de rester en prières à la chapelle jusqu'à 2 ou 3 heures du matin, pour y retourner peu de temps après ; elle leur impose un silence absolu, sauf à de très rares moments. La vie des Chartreux participe à la fois de la vie du cénobite et de celle de l'ermite. Cénobites, leurs seules réunions sont celles de la chapelle, du chapitre, et une fois par semaine, le dimanche, celle du réfectoire, où ils gardent d'ailleurs le silence ; enfin, celle de la promenade dite du spaciement, un après-midi par semaine, et pendant laquelle la conversation est permise. Ermites, ils habitent une cellule composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage avec une chambre à coucher et un petit oratoire ; en bas, un bûcher, car le Chartreux fend et scie son bois lui-même. De même, il cultive le jardin qui sépare les cellules les unes des autres.

* * *

Une fois les Chartreux installés dans le massif montagneux d'où leur ordre a tiré son nom, ils s'appliquèrent à développer les ressources matérielles qui s'offraient à eux. Ils devinrent d'abord métallurgistes. Un industriel grenoblois, M. Bouchayer, a publié sur *Les Chartreux maîtres de forges* un livre qui montre le rôle éminent des Chartreux dans l'histoire de la métallurgie moderne.

Les Chartreux étaient en même temps forestiers. Par suite de dons faits à différentes époques, leur domaine s'accrut progressivement pour compter, en 1790, 12.000 hectares. Métallurgistes, forestiers, ces travaux ne suffisaient pas à occuper l'activité des Chartreux. Ils estimèrent qu'il fallait admettre dans leur ordre la culture littéraire, mais tournée vers un but exclusif d'édification ou de perfectionnement dans la vie chrétienne. Dès les premiers temps de leur ordre, ils ont réuni une riche bibliothèque, fondée par saint Bruno lui-même. Ils se firent copistes, relieurs, enlumineurs. Au travail des Chartreux du XII^e siècle et aux soins de leurs successeurs, nous devons les nombreux manuscrits des Pères de l'Eglise, conservés à la bibliothèque de Grenoble.

Ce n'est qu'en 1836 qu'apparaît dans l'histoire des Chartreux la liqueur qui porte le nom de leur monastère. Une vieille recette avait été donnée aux Chartreux au commencement du XVIII^e siècle. On l'utilisa pour fabriquer un peu de liqueur qu'on offrait aux hôtes du couvent. Des frères lais perfectionnèrent cette recette. A partir de 1862, les Chartreux commencèrent à vendre cette liqueur dans des proportions assez considérables pour rendre nécessaire l'installation au dehors de la fabrication. On construisit une petite distillerie au village de Fourvoirie, à 7 kilomètres du couvent. Grâce aux bénéfices considérables qu'ils tiraient de cette liqueur, les Chartreux purent se faire les bienfaiteurs du pays à cent kilomètres à la ronde. Ils fondèrent, dans le village de Saint-Laurent-du-Pont, un hôpital de cent lits qui leur coûta un million et demi, et dont l'entretien, pris complètement à leur charge, revenait chaque année à 80.000 francs. A Currières, ils fondèrent un asile de sourds-muets où 65 enfants étaient recueillis et auxquels ils faisaient donner l'instruction primaire et un métier.



Le facteur proteste

Le *Bulletin* !... Voilà le *Bulletin* *Paroissial* !... Ah !... ce que vous me faites pédaler, Mesdames fet Messieurs !... Je mérite bien le petit

verre de vin clair et que vous me versez chaque jour, et le pourboire supplémentaire de fin d'année...

Songez que je pédale à Paris, en province, aux îles... Marquises !... et jusqu'au Tchad !... Et par cette chaleur !...

* * *

Votre curé m'a dit, comme ça, qu'il fallait que j'en mette, cette fois, un spécial coup, parce que ce numéro est plus nécessaire que les autres.

Qu'est-ce qu'il peut donc avoir à vous dire, votre curé, pour expédier tant de « brochures » à ses ouailles !... Enfin c'est son affaire...

* * *

Le comble, c'est qu'il m'attrape quelquefois...

— Facteur, Madame X... n'a pas encore reçu son *Bulletin* !... C'est la troisième fois...

— Eh bien, moi je suis sûr de le lui avoir porté. C'est curieux !... Ce sont toujours les mêmes qui ne le reçoivent pas...

— Alors... ?

— C'est qu'on le lui « chaparde » son *Bulletin*...

— C'est peu vraisemblable, facteur !...

— Peu vraisemblable ? Vous ne connaissez pas les gens d'aujourd'hui ! Le *Bulletin* est-il intéressant, oui ou non... ?

— Palpitant d'intérêt...

— Alors, les autres veulent palpiter aussi... et palpiter ophthalmiquement... « Vous comprenez, Monsieur le Curé... ? » Palpiter à l'œil... »

— Si je comprends !... J'ai passé mon baccalauréat avec le grec...

— Et naturellement, c'est toujours le pauvre facteur qui encaisse !

* * *

— En profitent-ils, au moins, du *Bulletin*, vos paroissiens ?

— Facteur, vous dépassez vos postales attributions.

— Le comble, c'est que moi... Eh bien... je ne le reçois pas non plus, C'est tout de même raide de le porter toujours et de ne le recevoir jamais !

— En voici un... Aussi tâchez que, cette fois, Madame X... ait le sien.



— D'autant plus qu'elle en a rudement besoin !... elle n'a pas encore inscrit ses gosses au catéchisme !...

— Facteur !...

— Enfin !... Comme c'est le *Bulletin* que je lui porte... peut-être que j'aurai un petit verre de vin blanc tout de même...

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.



Les millions de soleils

A des distances effrayantes.

La nuit est venue, une belle nuit d'été au ciel pur. Sortons. Levons les yeux.

Dans les profondeurs brillent des points lumineux sans nombre : c'est l'armée des étoiles, c'est l'armée des soleils ; car toute étoile est un soleil semblable au nôtre. Pourquoi donc ces soleils piqués sur le fond noir du Ciel n'en chassent-ils pas la nuit comme fera le nôtre demain quand il se lèvera ? Parce que ces étoiles sont à des distances effrayantes. Le rayon de lumière qui fait sept fois le tour de la Terre le temps de lever le doigt, qui fait 75,000 lieues par seconde, met déjà huit minutes pour venir du soleil ; il met plus de quatre ans pour venir à l'étoile la plus rapprochée de nous, celle qu'on nomme Alpha du Centaure. Il met huit ans à venir de Sirius, quarante-six ans à venir de l'Étoile Polaire, cent quarante ans à venir de la dernière étoile visible à l'œil nu et trois mille ans des dernières étoiles découvertes par le télescope.

Impossible à l'homme de se figurer de semblables distances.

La voie lactée. — Avec un aéro fait de rayons de lumière, quand même on voyagerait pendant toute une vie, on n'irait pas loin dans l'immensité des cieux. Ecoutez les merveilles découvertes par les astronomes. Voyez d'abord cette bande lumineuse, semblable à un nuage de lait, qui est jetée dans le ciel à la façon d'une écharpe immense. C'est la Voie Lactée, et toutes ces gouttes de lait sont des millions de soleils.

Cinq mille sont visibles à l'œil nu ; vingt millions sont visibles au télescope ; et là où le télescope n'aperçoit plus rien, la photographie nous révèle des entassements d'étoiles que l'œil humain ne verra jamais.

En se bornant aux étoiles de dix-huitième grandeur, les observateurs qui se sont partagé la photographie du ciel en ont découvert une centaine de millions.

Combien sont-elles en tout ?

Dieu seul, qui les a semées dans les plaines du Ciel, le sait.

F. L.

LA MORT DU MILITANT

Nous étions alors cinq « chrétiens » dans l'entreprise.

Depuis trois semaines R..., notre vieux camarade, était gravement malade et chaque jour nous redoutions l'événement fatal.

Nous avions depuis longtemps l'habitude de nous réunir chaque mardi, durant une heure, après le travail, dans l'arrière-salle d'un bistrot voisin pour étudier notre programme d'action syndicale dans l'entreprise et dans nos sections.

C'était notre vieux camarade qui jusqu'à maintenant avait présidé ces intimes conseils et son absence leur enlevait désormais toute gaieté.

Ce soir-là, en arrivant, je vis Maurice, l'un des six gars de « Grand-Père ».

Rien que de voir le gamin je compris et, m'approchant de lui, je lui demandai : « Quand ça ? » — « Ce matin, vers 11 heures ».

Les camarades arrivèrent et eux aussi tout de suite comprirent et nous ne pûmes échanger que ces deux mots : *Pauvre vieux ! Pauvres gosses !*

C'était mardi, il avait certainement pensé à nous, ce matin, le vieux militant.

Au lieu de la réunion, ce soir-là, nous allâmes, une dernière fois, contempler le rude visage de l'ami qui venait de partir.

Dans un dédale, une bicoque dont les volets du premier étaient clos — c'était son pauvre chez-lui — une femme aux cheveux gris, propre, simple et usée, c'était « la mère ». Qu'il nous en avait souvent parlé de sa chère femme : « Alors j'ai dit à la mère... La mère a dit aux gosses... »

* * *

Entre nous, les pauvres, il n'y a point de ces formules comme s'en disent les gens du monde en de tels instants.

Nous entrons en silence. L'aîné et sa jeune femme viennent au-devant de nous. Nous montons dans « sa » chambre.

Il est là.

Sa femme, ses six gars, ses deux filles, sa belle-fille et les deux petits qui ne comprennent pas, cour magnifique du pauvre travailleur, tous les douze ils sont là recueillis autour de sa couche. Nous nous entassons dans la pièce et dans cet instant douloureux nous avons la réconfortante impression que la famille est réunie autour de son chef.

La jeune femme a emmené les enfants et nous nous sommes tous quatre dans nos hardes grasseuses, agenouillés près du cher mort.

— « Vieux camarade, tu nous a quitté pour l'Éternelle Patrie, tu es monté près du Souverain Juge chercher la récompense de ta vie héroïque dans l'humilité, alors nous qui t'avons connu, nous qui, à tes côtés, avons vibré et souffert d'un même fraternel amour, vois notre peine et notre lassitude.

« Seigneur, donnez le repos et la paix éternels au vieux militant qui vient de succomber à sa tâche. — Si l'arbre doit être jugé à ses fruits, ayez pour agréables les rides du pauvre corps qui gît devant nous, daignez abaisser votre regard sur tous ceux qui, à cette heure, l'entourent... et faites que nous puissions nous aussi le rejoindre... dans le repos et la paix éternels de l'Éternel Amour ».

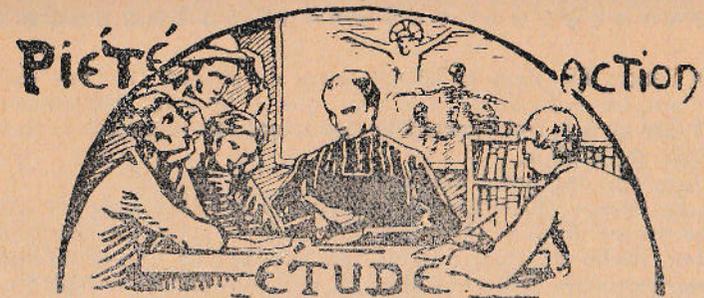
Lentement nous nous sommes relevés et sa femme nous dit :

« Ah ! il parlait souvent de vous, il vous aimait tant, vous savez. »

Oui, « la mère », nous savons !

Sentiment unique et grandiose de la fraternité des pauvres n'es-tu point déjà le salaire de nos amertumes.

V.-L. CHAIGNEAU.



A PROPOS DU PACTE KELLOG.

**En signant le Pacte contre la guerre les nations,
une fois de plus, s'inspirent sans le savoir du droit
ecclésiastique et des directives pontificales**

Le 27 août 1928, à Paris, les représentants de quinze nations ont apposé leur signature au Pacte mettant la guerre « hors la loi ».

Sans tomber dans un optimisme exagéré il est permis de dire que c'est là un événement historique car ce sont les idées qui changent les mœurs et le fait de voir condamner par les peuples civilisés le prétendu droit des armes ne peut manquer d'avoir, tôt ou tard, d'heureux résultats.

Quoi qu'il en soit, constatons une fois de plus que le droit laïque international reprend, sans le savoir, les idées sinon les formules mêmes des chefs de l'Eglise.

Les faits suivants fournissent à cet égard un témoignage irrécusable :

1^o Il y a trente ans, le tsar Nicolas II convoquait la première Conférence de la Paix. Le 15 septembre 1898, le cardinal Rampolla soulignait, au nom de Léon XIII, l'importance de la communication impériale :

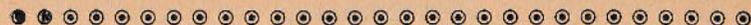
« La noble initiative de Sa Majesté correspond à l'un des vœux les plus ardents du Souverain Pontife.

Le Pape retient que la paix ne pourra point trouver son assiette si elle ne s'appuie sur le fondement du droit public chrétien, d'où résulte la concorde des princes entre eux et la concorde des peuples avec leurs princes...

...On a voulu régler les rapports des nations par un droit nouveau, fondé sur l'intérêt utilitaire, sur la prédominance de la force, sur le succès des faits accomplis, sur d'autres théories qui sont la négation des principes éternels et immuables de justice : voilà l'erreur capitale qui a conduit l'Europe à un état désastreux. »

* * *

2^o Sous Pie X, le cardinal Merry del Val répondant, en 1906, à une lettre du Président du XV^e Congrès International de la Paix, marquait l'importance de cette idée « qu'il convient de prévenir et d'empêcher la guerre plutôt que de se borner à en diminuer les horreurs quand il n'est plus possible de l'éviter... »



3^o **Benoît XV**, dans sa célèbre lettre du 1^{er} août 1917 aux chefs des peuples belligérants, déclarait que « le point fondamental doit être qu'à la force matérielle des armes soit substituée la force morale du droit ».

Onze ans ont passé depuis !

« Le silence après l'appel pontifical a été bien long — note l'*Osservatore Romano* du mardi 28 août — mais, en compensation, l'écho du Quai d'Orsay, en présence de quinze nations, parmi lesquelles celles qui alors ne répondirent pas, a répété un concert identique et les **mêmes paroles**. »

* *

Le progrès des sentiments et des volontés pacifiques ne peut que réjouir les catholiques, disciples du Christ descendu sur la terre pour apporter la paix « aux hommes de bonne volonté ». Ils n'oublient pas toutefois que la disparition de la guerre suppose un vaste et patient travail d'éducation universelle, un esprit de confiance mutuelle, un effort de justice et de charité, en un mot des dispositions, des vertus que seule la Religion de l'Évangile bien comprise et bien pratiquée peut faire régner ici-bas.

Louis DIVRY.



Rires et
Sourires

Un jeune étudiant demandait à son professeur s'il ne pourrait pas abrégé considérablement la durée du cours complet spécifié dans le programme.

— Cela dépend de ce que vous avez l'intention de faire, répondit le professeur. Pour produire un chêne, la nature y met cent ans, mais il suffit de trois mois pour produire une citrouille.

* *

Extrait d'un discours de député :

Avec l'école unique, les cerveaux des enfants du peuple pourront s'asseoir sur les mêmes bancs que ceux des enfants bourgeois. (Voir l'*Officiel*.)

* *

AVIS affiché à la porte d'un immeuble de la rue Cardinet :

Défense absolue d'entrer. Pour tous renseignements, s'adresser au gardien, au fond de la cour.

* *

Madame a un fils qu'elle va mettre naturellement dans un collège « chic ».

Présentation chez le directeur, qui s'informe de l'âge de l'enfant, de ses études passées, et qui conclut :

— Nous le ferons entrer, Madame, si vous le voulez bien, en troisième.

Air pincé de Madame, qui réplique aussitôt :

J'ai pourtant les moyens de lui payer une première !...

COMPTE-RENDU DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS POUR L'ANNÉE 1927

par M. Quantinet, secrétaire de la Société

MES CHERS CAMARADES,

Voici le compte de la Société de Secours Mutuels 1927. Je compte sur votre aimable indulgence pour écouter avec patience l'énumération des chiffres toujours un peu aride, mais pourtant nécessaire à la précision et à la clarté des comptes.

Les ressources de la société ont été les suivantes :

Cotisations des membres participants	20.059 35
— honoraires	1.000 »
Recettes diverses	670 75
Participation aux frais de visites médicales.....	752 50
Subvention de l'Etat.....	2.095 »
Intérêts du compte courant.....	494 95
Total des recettes	25.072 55

Les dépenses se répartissent ainsi :

Honoraires du Docteur	6.195 50
Frais pharmaceutiques	11.621 80
Produits de première urgence au dispensaire	607 50
Honoraires de la Sage-Femme	500 »
Frais d'hospitalisation	361 »
Frais funéraires.....	300 »
Indemnités journalières de maladie.....	4.363 95
Cotisations à l'Union Départementale	29 40
Divers	2 10
Total des dépenses.....	23.981 25

Nous avons donc un boni, pour l'année, de fr..... 1.091 30

Le nombre total des cotisants est actuellement de : 332.

Le nombre total des membres des familles associés à la caisse est de : 415.

185 sociétaires ou membres de leurs familles ont reçu des secours médicaux et pharmaceutiques.

1.006 journées de maladie ont été payées aux intéressés, soit : pour 20 hommes, 17 femmes, 23 enfants.

Trois indemnités funéraires ont été versées aux familles pour Guiardel Augustin, Vve Hallet, M^e Bruniaux René.

Le Conseil d'Administration ainsi que les membres de la Caisse de Secours expriment aux religieuses de la Maison de Famille l'hommage de leur sincère reconnaissance pour le dévouement qu'elles ont pour nos malades.

Caisse de Famille. — La Caisse de Famille est administrée par le Conseil de la Société de Secours Mutuels auquel est adjoint le Président de la Section des Familles nombreuses. Elle a pour but de venir en aide aux familles nombreuses ayant plusieurs enfants en bas âge. Tous les membres de la famille en état de travailler étant occupés, mais leurs salaires collectifs ne produisant pas

suffisamment pour donner un minimum de 5 francs par tête et par jour, la caisse complète ce minimum.

Il est bien entendu que la Caisse de Famille ne fonctionne que dans des conditions normales de travail à l'exclusion des maladies et du chômage. La charge en est supportée par la Caisse Patronale. Six familles nombreuses, pour une somme de 5.217 francs, ont bénéficié de cette institution qui continue parmi nous la prévoyante sollicitude du Bon Père.

La loi sur les assurances sociales dont notre président M. Baudry nous a si clairement exposé les grandes lignes, apportera probablement de grands changements dans notre Société de Secours Mutuels.

On ne saurait encore le prévoir exactement, mais vous pouvez compter sur votre Conseil pour suivre de près la question, de façon à vous faire bénéficier dans les meilleures conditions des avantages que la loi nouvelle assurera à la classe ouvrière.

COMPTE-RENDU DE LA SOCIÉTÉ D'ACHATS EN COMMUN

par M. Marcel Héreau, secrétaire de la Société

Dans le but d'apporter un appui économique à nos familles, la Société d'achats en commun s'est préoccupée, comme par le passé, de rechercher les produits courants susceptibles d'être fournis à bon compte.

Voici un petit résumé des opérations effectuées par cette Société pendant la période de juin 1927 à juin 1928.

Savon vendu	1.121 fr.
Sucre et chocolat	3.534 »
Jambons	2.150 »
Graines potagères	847 »
Arles.....	1.056 »
Café	1.273 »
Bas	3.000 »
Tissus	1.167 »
Pommes de terre	1.400 »
Conserves	1.500 »
Divers produits alimentaires	3.000 »
Charbon	64.538 »

Malgré les difficultés et les grandes variations des cours, nous avons pu reprendre avec succès la vente des épaules fumées. Cette vente très intéressante comme prix sera reprise dès l'automne.

Le rayon « conserves » nouvellement créé a donné aussi de bons résultats et nous pensons qu'il ira en se développant.

Par suite des mauvais temps qui ont persisté, il ne nous a pas encore été possible de nous occuper des primeurs qui sont actuellement hors de prix. Dès que les conditions du marché seront meilleures, des essais seront tentés.

D'ici peu un essai sera fait pour la fourniture hebdomadaire de beurre et de fromages, ces produits provenant de l'Aisne pourraient nous être livrés directement de la laiterie par auto.

Comme toujours, le dévouement de nos camarades de la Commission d'initiative de la Société d'achats en commun a contribué pour une grande partie au succès de cette Société et qu'il me soit permis au nom de tous de leur adresser un cordial remerciement.

VIE CORPORATIVE

Depuis la fête du Sacré-Cœur, quelques faits sont à glaner. *Le dimanche 17 juin*, avait lieu au Val la procession traditionnelle du Saint-Sacrement, avec reposoirs dans les jardins de M. Léon, en face des bureaux, à la grotte de Notre-Dame de Lourdes, et enfin dans l'usine où M. Léon renouvela la Consécration du Val-des-Bois au Sacré-Cœur.

Le dimanche 29 juillet, ce fut la première messe solennelle dans la chapelle du Val-des-Bois de M. l'abbé Jean Pagnier. C'est au Val qu'avait germé sa vocation sous l'influence de Jésus-Eucharistie, reçu tout jeune et fréquemment dans son cœur. C'est du Val qu'il était parti au petit séminaire et c'est aussi au Val qu'il vient remercier le Seigneur de cette grande et sublime vocation.

A la messe, il était assisté de M. l'Aumônier qui était heureux d'offrir à Jésus-Christ le quatrième prêtre du Val depuis la guerre : M. l'abbé Marcel Geysel, M. l'abbé Camille Pagnier, M. l'abbé Georges Geysel et M. l'abbé Jean Pagnier. Il avait à ses côtés comme diacre, M. l'abbé Louis Langlet, qui bientôt lui aussi montera au Saint Autel.

La fanfare avait tenu à honorer le sacerdoce du nouveau prêtre par ses plus harmonieux accords.

Après la messe, sur le perron de la Chapelle, M. Baudry se fit une joie de lui présenter au nom du Syndicat Ouvrier du Val-des-Bois, les félicitations de toute la population et les vœux et souhaits que tous forment pour son fécond ministère.

Un vin d'honneur réunit ensuite tous les assistants au Cercle autour du nouveau prêtre et des membres de sa famille.

Le dimanche 5 août, au Waridon, tous les groupes de la Jeunesse Catholique, Jeunesse Agricole, Jeunesse Ouvrière, Jeunesse Sportive, Groupe des Etudiants, étaient invités à faire leur pèlerinage à la grotte de Notre-Dame de Lourdes. Notre groupe de Scouts avait été invité à y représenter les Scouts de France.

Partis le samedi 4 août en camionnette, ils arrivèrent dans la soirée à bon port. Ils installèrent leur camp à côté du terrain de la fête et le soir firent un beau feu de camp ; où Jean Aufrand fit sa promesse.

Le lendemain après avoir fait la sainte communion à la grotte ils commencèrent un service d'ordre dont on tint le soir à les féliciter.

Le soir, retour au Val où le groupe ne peut arriver que le lendemain matin par le chemin de fer, par suite d'une panne survenue à la camionnette à Novy.

Le dimanche 19 août, les Scouts vont camper le samedi soir à Bazancourt. Le lendemain, ils assistent en corps à la procession de Notre-Dame des Malades. Le temps est splendide, aussi plus d'un millier de pèlerins viennent prendre part à la procession qui se déroule de l'église au rocher de Notre-Dame des Malades. Là, on expose le Saint-Sacrement, on fait les invocations de Lourdes et enfin on donne la bénédiction.

VIE FAMILIALE (Juin-Juillet-Août)

Baptême. — 29 juin : Hervé-Marie-Léon-Louis Harmel, fils de Jean Harmel et de Simone de Tassigny, (Parrain : M. Léon Harmel ; marraine : Mme Lucien de Tassigny).

Mariage. — 7 juillet : André Arnould avec Louise Lefebvre.

Décès. — 23 juin : Jean-Jérôme Horny, âgé de 61 ans, Au cimetière, M. Aubry, président de la Compagnie des Vétérans prononça un discours ; — 30 juillet : Julien-Marcel-Léon Pierret, âgé de 6 mois, fils de Robert Pierret et de Suzanne Randoulet ; — 14 août : Gustave Tandart, âgé de 56 ans.

COUTUMIER D'OCTOBRE

Dimanche 14 octobre :

Fête des patronages de jeunes filles. — A 15 heures, salle des Assemblées, distribution des récompenses et séance récréative à laquelle les familles sont invitées.

Dimanche 21 octobre :

Séance dramatique offerte par les patronages de jeunes filles, à 15 heures, salle des Assemblées.

Dimanche 28 octobre :

Réunion au Val des Gerbières du canton de Bourgogne. Séance exclusivement réservée aux jeunes filles abonnées à *La Gerbe*.

CONSEILS D'OCTOBRE

- 2 octobre, mardi : Conseil syndical.
- 2 — — : Conseil d'atelier.
- 3 — mercredi : Conseil des pompiers.
- 9 — mardi : Conseil de la musique.
- 9 — — : Conseil de la boulangerie.
- 10 — mercredi : Conseil Société de Secours mutuels.
- 11 — jeudi : Conseil des Vétérans.
- 17 — mercredi : Conseil des Familles Nombreuses.
- 24 — — : Conseil de la Société de Secours Mutuels.
- 26 — vendredi : Conseil d'usine.

